



www.rochetrejoux.fr

Décembre 2018

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 10 décembre 2018

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Catherine Biteau, Patrice Blanchard, Yoann Bonneaud, Delphine Dubois, Pascal Guerry, Cathy Paillou, Michaël Martin, Sébastien Pierron, Annie Pineau, Marie-Hélène Roux et Maud Sourisseau.

Conseiller municipal excusé : Mathieu Huvelin.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

Commission « Environnement-Petit Patrimoine »

. Aménagement de la rue du Petit Lay : il est fait le compte-rendu du rendez-vous avec le Cabinet Morinière et les Ets Roirand-Gauvrit TP. Un nouveau plateau, au niveau du passage piéton, va être aménagé. Le rampant nord sur le plateau existant va être repris. Le devis pour les plantations a été validé et elles vont être réalisées rapidement.

. Les élus de la Communauté de communes du Sud Vendée Littoral, en partenariat avec le CPIE « Maison de la Vie Rurale », ont visité les aménagements des cimetières pour avancer dans leur réflexion autour du zéro pesticide, la végétalisation et l'accessibilité.

. Nous allons communiquer à nouveau sur le recyclage des huîtres.

. Une matinée « fleurissement participatif » aura lieu le samedi 9 mars dans les villages du Gué au Lay et la Barillère.

Commission « Bâtiments-Patrimoine »

. La société SAFE va réaliser l'actualisation du Document Unique pour notre collectivité et la maintenance du matériel incendie de l'école publique et de la bibliothèque.

. Le remplacement du chauffage au foyer rural devrait intervenir fin 2018.

. Extension et restructuration de la mairie et de l'agence postale : nous avons déposé une demande de subvention auprès de la Poste.

. Restauration de l'église : le début du chantier est programmé fin janvier.

Commission « Communication-Vie Associative-Culture »

. Adressage des lieux-dits : nous sommes en attente de la validation du fichier par la Poste. Nous avons rencontré plusieurs entreprises et particuliers pour les informer de leur modification d'adresse postale.

. La préparation du bulletin municipal annuel 2019 est en cours. La couleur de la couverture est validée.

. Nous finalisons l'organisation de la cérémonie des vœux du samedi 12 janvier 2019 à 19 h.

Intercommunalité

Rapport d'activités 2017 de la Communauté de communes du Pays de Chantonay

La Communauté de communes du Pays de Chantonay a établi son rapport annuel d'activités pour l'année 2017. Comme le veut la Loi, ce rapport a fait l'objet d'une communication en séance publique par le Maire au Conseil Municipal, qui a pris acte de cette présentation. Ce document est consultable au secrétariat de la mairie.

Zones d'activités communautaires : convention avec la Communauté de communes pour l'assainissement collectif des eaux usées

La Communauté de communes du Pays de Chantonay aménage et gère des zones d'activités économiques dont les réseaux d'assainissement collectif des eaux usées sont raccordés au réseau communal. Les usagers de ces zones versent une redevance au service d'assainissement des eaux usées de leur commune. Aussi, il convient de définir les modalités financières de fonctionnement et d'entretien de ces réseaux entre la Communauté de communes et ses communes.

Les travaux de création ou de modification des réseaux sont à la charge de l'aménageur ou de l'entreprise à l'origine des modifications.

La Communauté de communes prend en charge la réparation et la maintenance des tampons des regards d'assainissement des eaux usées. Le service assainissement de la commune prend en charge l'ensemble des autres travaux et frais de fonctionnement.

Cette situation concerne maintenant toutes les zones d'activités communautaires desservies par l'assainissement collectif des eaux usées.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve la convention à passer avec la Communauté de communes, concernant l'assainissement collectif des eaux usées des zones d'activités communautaires situées sur leur territoire.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Ce nouveau débat a pour objet de porter à connaissance les ajustements apportés issus de l'approfondissement des réflexions menées au cours de l'année 2018 et de la prise en compte des remarques de l'Etat.

Les ajustements portent sur les thématiques suivantes : développement économique, agriculture, programmation logements et surfaces dédiées, y compris équipements, santé et énergies renouvelables.

M. le Maire a ouvert le débat portant sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et le Conseil Municipal a pris acte de la tenue en séance du débat, ce dernier formalisé par une délibération. Celle-ci sera affichée pendant un mois à la mairie. Monsieur le Maire est chargé de son exécution.

Bibliothèque municipale

Plusieurs bénévoles participent actuellement à des formations proposées par la Bibliothèque Départementale de Vendée :

- Formation initiale (cycle complet : 8 jours)
- Rentrée littéraire
- Lire à voix haute pour la jeunesse.

Un second poste informatique va être installé pour faciliter le fonctionnement de la bibliothèque.

Préfecture de la Vendée : information sur la mise à disposition d'espace public pour l'accueil de véhicules accidentés

Ces douze derniers mois, 51 personnes sont décédées d'un accident de la route en Vendée.

Une action de communication vise à installer des véhicules accidentés et des banderoles intitulées « On se tue 2 fois plus en Vendée sur la route qu'ailleurs en France » sur les ronds-points ou sur tout espace public du département pour sensibiliser les conducteurs aux conséquences des mauvais comportements sur la route.

La Préfecture recherche des sites pour cette installation sur l'ensemble des communes du Département. Les élus ne souhaitent pas donner suite à cette proposition.

Personnel territorial

Aujourd'hui, dans un contexte de développement de la mutualisation, il a été envisagé un plan de formation mutualisé incluant la Communauté de communes du Pays de Chantonnay et les dix communes membres.

L'objectif de la démarche est de pouvoir offrir aux agents territoriaux des formations du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) sur le territoire du Pays de Chantonnay.

Cet objectif inclut des propositions de formations pour l'ensemble des services : thèmes administratifs, thèmes techniques, thèmes scolaires, thèmes sur l'hygiène et la sécurité, etc...

Ainsi, dans la démarche, un groupe de travail a été constitué avec des représentants des communes et de la Communauté de communes également accompagné par notre référent territorial au CNFPT. Chaque structure a été sollicitée pour connaître les besoins de chacun.

Le groupe de travail a ainsi fait une proposition de plan de formation pour les années 2018 et 2019.

Ainsi, celles retenues reprennent les orientations suivantes :

- Les formations statutaires obligatoires, soit celles proposées tout au long de l'année et en fonction de la carrière des agents.
- Des outils et des moyens pour l'évolution professionnelle des agents.
- Des formations spécifiques liées aux spécificités des métiers.

Le Comité Technique sollicité le 15 novembre 2018, a donné un avis favorable sur le projet de plan de formation mutualisé. Il sera également communiqué au CNFPT qui établira, entre autres, sur cette base son programme de formation.

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, approuve le plan de formation mutualisé comme présenté et autorise monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

Revalorisation du centre-bourg et création d'un quartier d'habitation

Nous faisons le point sur l'état d'avancement du dossier. L'analyse des offres est terminée.

Vendée Habitat

Le permis de construire pour les trois logements locatifs est déposé au secrétariat de la mairie.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : lundi 14 janvier 2019 à 20 h

Infos communales

Après les fêtes,
recyclez
vos coquilles d'huîtres



Ne jetez pas les huîtres, elles se recyclent !

Pendant les fêtes de fin d'année, faites un geste pour l'environnement tout en allégeant votre poubelle.

Apportez vos coquilles d'huîtres dans des bacs mis à disposition, à côté des bacs du tri actuel (près du local technique), elles sont particulièrement nombreuses pendant cette période !

ATTENTION!

Coquilles d'huîtres
uniquement

Tout apport contenant d'autres crustacés, rince doigts, assiettes ou autres déchets n'est pas acceptable. Une fois collectées, les huîtres seront concassées en éléments fins afin de les rendre assimilables pour les terrains agricoles et pour les poules des particuliers.

Vous souhaitez plus d'informations, consultez le site internet www.scom85.fr (rubriques actualités) ou par téléphone au 0 800 948 216. (N° vert, gratuit depuis un poste fixe).

CONCOURS PHOTOS 2018 Gastronomie et Gourmandises



Du 15 septembre au 31 janvier 2019

Concours photos

Avis à tous les amateurs de photos :

Du **15 septembre au 31 janvier 2019**, l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay organise un Concours Photos sur le thème « *Gastronomie et gourmandises* ».

Règlement et inscription disponibles à l'Office de Tourisme et sur le site internet:

<http://www.tourisme-paysdechantonnay.fr>

Inscription à l'Office du Tourisme
Place de la Liberté 85110 Chantonnay
02 51 92 92 92 - www.tourisme-paysdechantonnay.fr

Infos pratiques

Horaires de la Mairie et de la Poste

Pendant les fêtes de fin d'année, quelques changements sont prévus pour le secrétariat de la mairie qui sera ouvert avec la Poste le samedi 29 et le lundi 31 décembre de 9 h à 11 h.

Le lundi 24 décembre, la Poste sera ouverte de 9 h à 11 h et le secrétariat de la mairie aux horaires habituels.

Bibliothèque



Des membres de l'équipe participent à des formations à la Bibliothèque Départementale de Vendée pour toujours améliorer la qualité de leur service. En octobre, Thérèse a participé à la « Rentrée littéraire ». Marie-Hélène effectue plusieurs jours sur « Faire vivre la bibliothèque ». En janvier, ce seront Etienne et Thérèse qui travailleront sur « Lire à voix haute pour la jeunesse ». Le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay a organisé une formation sur le numérique : utilisation de tablettes, de liseuses en vue de prêt pour les lecteurs.

Pendant les vacances de Noël, les horaires de la bibliothèque ne changent pas. Les bénévoles de la bibliothèque souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes.



La Grange à Rock

Le **samedi 12 janvier 2019**, rendez-vous dans le cadre chaleureux de la salle de la Chaumerie, où une BOURSE « vinyles – CD – Instruments » se tiendra de 10 h à 18 h, l'entrée est gratuite pour tous ! La soirée se poursuivra avec un apéro concert de 19 h 30 à 21 h puis à partir de 21 h 30, une soirée DJ - vinyles. Bien sûr, bar et restauration se trouveront sur place tout au long de la journée ! L'association Rock'Ajovis vous espère nombreux.

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

Assemblée Générale de Familles Rurales

Que vous soyez adhérents ou non adhérents, vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale qui aura lieu **le vendredi 18 janvier 2019** à 20 h 30 dans les locaux de la périscolaire. L'association a besoin de vous pour continuer à assurer tous ses services.

Ordre du jour : bilan financier et moral, vente des cartes d'adhérents et verre de l'amitié.

<http://famillesruralesrochetrejoux.jimdo.com>

<https://fr-fr.facebook.com/famillesruralesrochetrejoux>



Association
de Rochetrejoux

Vendredi 28 décembre

Tournoi foot en salle, Mouchamps
2019

Mardi 8 janvier

Dictée à 15 h, Foyer Rural

Samedi 12 janvier

Cérémonie des vœux du Conseil
Municipal à la population, Foyer Rural
La grange à rock, Rock'Ajovis, salle de la
Chaumerie

Mardi 15 janvier

Bébés lecteurs, bibliothèque

Vendredi 18 janvier

Assemblée Générale, Familles Rurales,
périscolaire

Vendredi 25 janvier

Assemblée Générale, UNC, Foyer Rural

Dimanche 3 février

Loto, école publique, Foyer Rural
Vente à la crèche, paroisse de
Rochetrejoux

Mardi 12 février

Dictée à 15 h, Foyer Rural

Vendredi 15 février

Assemblée Générale, Club de l'Amitié,
Foyer Rural

Dimanche 17 février

Concours de belote, Club de l'Amitié,
Foyer Rural

Samedi 23 février

Théâtre, Familles Rurales, salle de théâtre

Dimanche 24 février

Théâtre, Familles Rurales, salle de théâtre

Rédaction : Commission Communication sous couvert de Mr le Maire. Bulletin d'informations municipales imprimé par nos soins, ne peut être vendu.



Mr Christian Boissinot,
maire de Rochetrejoux,

et les membres du Conseil Municipal

vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année
et vous convient à la cérémonie des vœux le

Samedi 12 janvier 2019 à 19 h

au Foyer Rural de Rochetrejoux

**Joyeux
Noël**

**Bonne année
2019**

